

☛ modèle non contrôlé – version en vigueur sur le site intranet du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche <http://intranet.national.agri/> (rubrique Missions techniques > Alertes et urgences sanitaires > Gestion des cas humains dont TIAC)

**SUSPICION SALMONELLOSE
COMMÉMORATIFS ŒUFS**

ANNEXE à la TIAC n° AAAA/DDD/0000 (n° intervention SIGAL : 000000000000)

A adresser par télécopie (01 49 55 84 23) ou par courriel (alertes.dgal@agriculture.gouv.fr) à la Mission des urgences sanitaires

NB : il est impératif de compléter cette fiche avec le plus grand soin en y mentionnant toute information liée à la traçabilité susceptible de permettre de remonter à l'élevage d'origine (en particulier en l'absence de marquage sur les œufs)

ŒUFS EN COQUILLE : suspecté confirmé

VENDEUR – GROSSISTE et date(s) de livraison :

LIEU(X) d'ACHAT et date (s) d'achat :

CENTRE(S) D'EMBALLAGE :

Raison sociale et adresse :

N° d'agrément :

PRODUIT :

Pays d'origine (pour les pays tiers) :

Marque commerciale :

Type d'emballage : 360 – 180 – 36 – 12 – 10 – 6 - Autres :

Type et couleur des alvéoles :

Calibre :

Extra : OUI NON

Référence au mode d'élevage :

Date d'emballage :

DLUO ou DCR :

Date de ponte :

Marque sur les œufs :

Attention : dans un même emballage peuvent coexister des œufs avec deux marquages différents (cas d'un emballage utilisé pour faire la jonction entre les œufs de 2 troupeaux calibrés successivement).

Marques particulières sur l'emballage, sur l'étiquette (horodatage par exemple). Toute marque spécifique peut être un indicateur de lot assurant une traçabilité liée à l'élevage d'origine.

Commentaires (qualité des œufs, aspect coquilles, traces de fientes, de sang, propreté des alvéoles) :

Joindre toutes pièces justificatives utiles (bon de livraison, étiquettes...).